

Les profits dopés par les mesures gouvernementales ; l'inflation nourrie par les marges

« L'inflation attisée par la hausse des marges des entreprises », titre **Les Echos**, qui détaille les chiffres de l'Insee. Malgré le ralentissement de l'activité et la remontée des taux d'intérêt, les entreprises françaises n'ont pas trop souffert depuis le début de l'année. Au premier trimestre, l'EBE des sociétés non financières s'est amélioré de 3,2 milliards d'euros (+2,8 %, soit davantage que l'inflation sur la période). Le taux de marge a, lui aussi, progressé, à 32,3 % de la valeur ajoutée entre janvier et mars 2023, contre 31,9 % aux troisième et quatrième trimestres 2022. Les profits ont été dopés par les mesures gouvernementales, qu'il s'agisse de la nouvelle baisse des impôts de production avec la suppression de la moitié de la CVAE ou des aides déployées pour amortir le choc de l'envolée des prix du gaz et de l'électricité pour les entreprises. Mais comme à l'automne 2022, les marges des entreprises ont participé à la hausse des prix. « En tenant compte des sociétés financières, elles ont contribué à hauteur de 2,8 points à l'inflation en France au premier trimestre », estime Maxime Darmet, économiste France chez Allianz Trade. C'est dans l'industrie que les marges se sont le plus redressées. « Les entreprises ont bénéficié du recul des prix des matières premières et de l'énergie ainsi que de la baisse des coûts du fret maritime », explique l'expert d'Allianz Trade. Les moyennes masquent toutefois de grandes disparités sectorielles. Selon Allianz Trade, si on exclut l'énergie et les services de transport, le taux de marge des sociétés non financières tombe à 28,6 %. Les prochains mois s'annoncent plus compliqués. « Les enquêtes de conjoncture suggèrent une atténuation des pressions inflationnistes au cours des prochains mois. Et ce, dans la plupart des secteurs même dans l'agroalimentaire », note Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee. Selon Stéphane Colliac, chez BNP Paribas, la baisse de la CVAE va avoir un effet positif tout au long de l'année et le taux de marge des entreprises devrait encore s'améliorer pour atteindre 32,7 % en 2023. Maxime Darmet est plus nuancé. Selon lui, « le taux de marge devrait bientôt se stabiliser dans l'industrie ». (Les Echos, p.4)